

Compte rendu du 1er Conseil d'école – Année scolaire 2014/2015
Écoles publiques La Peyratte

Présents :

Représentants des parents d'élèves :

- Maternelle : **Mme Blondeau et Mme Gilliard, Mme Gaillard**
- Élémentaire : **Mme Boutin, Mme Robert et M. Arino**

Enseignants :

- Maternelle : **Mme Huchet, Mme Richard**
- Élémentaire : **Mme Jean, Mme Bouchet, Mme Mugica, Mme Aimon** (complément de service Mme Jean) et **Mr Timon** (complément de service Mme Mugica)

Élues :

- **Mme BUTET** conseillère municipale, commission école,
- **Mme BEAUFORT** élue à la communauté de commune du pays de Gâtine.

DDEN :

- **M. Penit**

ATSEM :

- **Mme Pannoux et Mme Ecalle**

Médecin scolaire :

- **Mme De Baillenx**

Excusés:

- **Mr Guérin** Maire de la Peyratte
- **Mme Michaud** représentante des parents d'élèves de maternelle

Ordre du jour :

- 1. Organisation, effectifs**
- 2. Vote des règlements intérieurs**
- 3. Projets pédagogiques**
- 4. Questions diverses**

1 Organisation, effectifs

MATERNELLE

➤ Effectifs,

2 TPS 14 PS 11MS 14 GS

TOTAL : **41 élèves**

4 arrivées en janvier d'élèves de TPS soit **45 élèves.**

Prévision d'effectif pour **septembre 2015 : 40 élèves.**

➤ Organisation,

- Le contrat de Mme Sabourin s'est terminé le 30 octobre.

Ces contrats aidés sont désormais utilisés en priorité pour l'aide aux élèves en difficulté.

- Décloisonnement pendant la sieste, classe des MS / GS scindée en 2 :
 - ✓ Ateliers de découverte du monde ou éducation musicale avec une enseignante,
 - ✓ Jeux mathématiques pour les MS et ateliers autonomes pour les GS avec l'autre enseignante.

ELEMENTAIRE

➤ Effectifs,

12 CP 11 CE1 11 CE2 14CM1 11 CM2, soit **59 au total.**

Prévision d'effectif, **pour septembre 2015 : 62 élèves**

- Organisation, Décloisonnement : CE1 vont en CP pour la découverte du monde.

2 Règlement intérieur :

Mme Jean précise qu'une petite modification est à apporter au règlement intérieur des écoles. Changement concernant la gestion des écoles qui n'est plus de la responsabilité de la commune, mais de la communauté de communes Parthenay – Gâtine. **(VI. Utilisation des locaux et des matériels de l'école)**

Vote du règlement intérieur : approuvé à l'unanimité.

Il pourrait être mis en lien sur le site. Les enseignantes s'engagent à mettre aussi le compte rendu du conseil d'école.

3 Projets pédagogiques :

Projet d'école : lecture des trois axes.

MATERNELLE

A l'école maternelle les projets sont les suivants :

- ✓ sortie Saint Marc La Lande, **ateliers et exposition**
- ✓ **projection cinéma Le Foyer**, attente de la programmation du cinéma
- ✓ **bibliothèque associative « Le 32 »** à La Peyratte, chaque classe une fois par période, découverte des lieux et partage d'un moment de lecture avec les bénévoles.
- ✓ **semaine du goût**, travail sur l'équilibre alimentaire, petit déjeuner organisé dans la salle des fêtes pour les parents de la maternelle et les élèves de l'élémentaire. Bilan très positif. Échanges avec les plus grands tout au long de la semaine (questions, affiches).
- ✓ **Semaine banalisée, travail autour de Noël du 8 au 13 décembre**, avant la fête de l'APE. Échanges avec l'élémentaire : ateliers dont l'organisation va changer par rapport à l'année dernière, les grands iront à la maternelle.
- ✓ **Rencontres USEP (2 ou 3 dans l'année)**, la 1ère vendredi 21 nov, avec les écoles La Ferrière et Thénézay
- ✓ **Printemps des maternelles dans le cadre de l'Usep**, rencontre en avril ou mai
- ✓ **Participation au projet départemental « la semaine de l'école maternelle »** dont l'objectif est de faire entrer les parents dans l'école pour qu'ils puissent voir ce qu'il s'y passe, ce qu'on y fait. Tout au long de la semaine accueil des parents dans les classes.
- ✓ **Liaison GS- CP :**
 - **Projet classe de découverte à Lathus du 16 au 18 mars.** Ateliers musique, cirque et contes selon l'âge des enfants. Travail dans les classes pour chaque thème.
Réunion de présentation aux parents début décembre. Autre réunion en février pour les préparatifs plus précis.
- ✓ **Projet cirque commun aux deux écoles : compagnie CARNA** va intervenir sur 8 séances à partir de janvier. Production et présentation d'un spectacle le 30 mai. Décalage dans le temps par rapport à la fête de fin d'année habituelle pour une plus grande continuité avec les apprentissages. Question de la fête de fin d'année ? A voir avec l'APE. Fête d'école décalée au 30 mai et événement dernière semaine de juin selon Mme Blondeau.
- ✓ **séances Gym petits (7 séances)** les mardis au mois de mars.

ELEMENTAIRE

➤ Actions sportives

- ✓ **USEP** pour les trois classes, rencontres organisées prochainement, les CP vont à La Ferrière vendredi 21 novembre, mardi 25 novembre pour les CM et la classe de CE1-CE2.

- ✓ **cycle de piscine pour les CP et CE1 CE2**, du 12 décembre au 21 mars (le vendredi), 11 séances. Merci aux parents qui nous accompagnent.
- ✓ **Activité de rugby pour les CM1 CM2** au mois d'octobre, 5 séances et un tournoi final à La Ferrière. Bilan très positif de la part de Mr Timon sur l'investissement des élèves.
- ✓ **Golf : CE et CM** sont inscrits
- ✓ **USEP : sport et handicap**

➤ Actions culturelles

- ✓ **Projet fédérateur** pour les CM : une sortie culturelle en lien est en cours de programmation.
- ✓ **Projet cirque** avec la maternelle
- ✓ **Sortie à Lathus CP** avec les MS GS
- ✓ **Ecole et cinéma** pour les trois classes, le 25 novembre pour les CP et CE et le 1er décembre pour les CM
- ✓ **Sortie culturelle** en lien avec le projet de la classe de CE1-CE2 en cours de programmation.

4 Questions diverses

- Conséquences du transfert de compétences gestion des écoles à la communauté de communes Parthenay- Gâtine : délais beaucoup plus longs pour les commandes et les questions diverses. Passage de la demande par plusieurs services puis c'est commandé auprès du fournisseur. Question de la date butoir des budgets en fin d'année (si commandes en cours acceptées ou pas ? Budget restant ?). Des réunions avec les directeurs et les personnes en charge des écoles sur la communauté de communes sont prévues.

- Question sur la cantine de M.Arino : problème réglé par la mairie, une personne a été mis en plus pour accompagner les maternelles, cela soulage le personnel et améliore ce temps pour les enfants.
- Questions sur les horaires de M. Arino : question de la gratuité pour les temps périscolaires ? Va t-elle perdurer ?

Selon les élus présents, pas de décision prise et décision mise en attente. Cela ne devrait pas changer dans l'immédiat.

Remarque de Mme Gilliard : Rallongement du temps scolaire pour les élèves de maternelle. La semaine est beaucoup plus longue qu'avant.

Autre point évoqué : décalage des horaires de l'école maternelle et de l'école élémentaire (gêne pour certains parents).

Position des DDEN : on se félicite qu'il y ait du temps périscolaire et éducatif, malheureusement l'Éducation nationale ne prend pas en charge ce temps. Les municipalités doivent s'en charger, on ne sait pas toujours qui se charge des enfants. Ils ne croient pas que cela rallonge le temps des enfants, il faudrait que cela rentre dans le cadre de l'Éducation nationale et que cela reste gratuit.

Docteur De Baillenx : les chrono biologistes affirment qu'il faut de l'école le mercredi matin pour les apprentissages. Les élèves sont réceptifs le matin pour les apprentissages.

Les parents doivent faire remonter leurs opinions vers les élus, le compte-rendu leur sera donné également.

- **Invitation du médecin scolaire** par Mme Huchet **pour parler des poux.**

Interpellation de certains parents sur le sujet. Des parents se sont plaints sur les réseaux sociaux.

Rappel des règles en cours :

On ne peut pas à l'école faire ce qu'on voudrait. Les enseignants ne peuvent pas regarder les têtes des élèves. Pas d'éviction ou d'isolement pour les élèves qui ont des poux. Sur place, il y a des règles évidentes,

pas d'échanges des bonnets, chouchous... L'idéal est que les porte-manteaux soient espacés. Sur le temps de sieste, literie personnelle. Passage des parasites de tête à tête le plus souvent. Temps de survie d'un mois pour les poux, en dehors des têtes c'est 24 à 36h.

Rôle de l'enseignant : information aux familles. Rappel de Mme Huchet, plaquette d'informations de l'INPES est donnée en début d'année.

C'est de la responsabilité des familles de traiter leur enfant. Cela n'a rien à voir avec la propreté. Ne pas oublier de traiter toute la famille, traiter l'environnement (canapé, siège-auto...).

Produits lenticides ne marchent pas toujours. Traitement une dizaine de jours après le début du 1er traitement pour éradiquer les lentes. Produits insecticides : attention à la santé des enfants, passage de la barrière cutanée. Pharmacopée a progressé là-dessus. Produit qui a montré son efficacité le **diméthicone** marche très bien, cela étouffe les poux (revue Prescrire). Avoir des poux de tête est bénin, ils ne transportent pas de maladie. Pour éviter les produits chimiques, il faut enfermer dans un sac plastique pendant 15 jours.

Les produits sont chers, l'antenne de la PMI peut avoir des moyens du conseil général.

Domaine de compétence : de la GS jusqu'au BTS, avant c'est la PMI mais pas de médecin sur Parthenay. Secteurs s'étendent de plus en plus pour les médecins scolaires. Les interventions sur ce thème ne sont plus très faciles à faire par manque de temps. Priorité aux enfants malades, handicapés ou en difficulté pour le médecin scolaire.

- **Les photos** de fratries et individuelles ont été effectuées le 14 novembre. Les photos de classe se feront en avril ou en mai. La pochette sera environ de 10 euros. Pour les photos de groupe les tarifs ne sont pas encore définis.
 - **Projet des enfants de GS l'année 2013-2014, le tracé d'un circuit vélo** dans la cour de l'école maternelle avait été demandé, validé en Mairie, au conseil municipal. La communauté de communes prendra-t-elle en charge ce projet? ...
 - **Questions des parents :**
- ✓ Pourquoi les parents de l'élémentaire n'ont-ils pas eu de papier pour poser des questions au conseil d'école?

Mme Adeline Jean explique qu'elle n'a pas osé donner les coordonnées des représentants de parents élus sans avoir eu leur autorisation. Les parents élus donnent leur accord pour être contactés avant le conseil d'école.

✓ Est-ce que l'APS est fréquentée par une majorité d'élèves? La réponse est oui.

✓ Un enfant peut-il venir ponctuellement à l'APS? Sans prévenir à l'avance?

Oui, seulement il faut savoir que les personnes prenant en charge les enfants ont demandé une fiche de renseignements aux parents en début d'année pour les contacter en cas d'urgence. Pour un enfant venant ponctuellement, ils n'ont pas ces renseignements.

✓ Question concernant le personnel : qui intervient lors des activités ? Les parents connaissent Romuald et Nadine mais pas les autres adultes. Relais de la demande auprès du personnel du temps périscolaire. Romuald pourrait communiquer sur l'identité des personnes et le détail des activités.

Remerciements de Mme Boutin pour avoir fait passer les invitations pour l'événement du 23 décembre, spectacle de théâtre. Seuls les CM n'ont pas eu le document. Cela sera fait au plus vite.

Signatures :

Président de la communauté de communes

Parthenay -Gâtine

Parents élus

Directrices

pas d'échanges des bonnets, chouchous... L'idéal est que les porte-manteaux soient espacés. Sur le temps de sieste, literie personnelle. Passage des parasites de tête à tête le plus souvent. Temps de survie d'un mois pour les poux, en dehors des têtes c'est 24 à 36h.

Rôle de l'enseignant : information aux familles. Rappel de Mme Huchet, plaquette d'informations de l'INPES est donnée en début d'année.

C'est de la responsabilité des familles de traiter leur enfant. Cela n'a rien à voir avec la propreté. Ne pas oublier de traiter toute la famille, traiter l'environnement (canapé, siège-auto...).

Produits lenticides ne marchent pas toujours. Traitement une dizaine de jours après le début du 1er traitement pour éradiquer les lentes. Produits insecticides : attention à la santé des enfants, passage de la barrière cutanée. Pharmacopée a progressé là-dessus. Produit qui a montré son efficacité le **diméthicone** marche très bien, cela étouffe les poux (revue Prescrire). Avoir des poux de tête est bénin, ils ne transportent pas de maladie. Pour éviter les produits chimiques, il faut enfermer dans un sac plastique pendant 15 jours.

Les produits sont chers, l'antenne de la PMI peut avoir des moyens du conseil général.

Domaine de compétence : de la GS jusqu'au BTS, avant c'est la PMI mais pas de médecin sur Parthenay. Secteurs s'étendent de plus en plus pour les médecins scolaires. Les interventions sur ce thème ne sont plus très faciles à faire par manque de temps. Priorité aux enfants malades, handicapés ou en difficulté pour le médecin scolaire.

- **Les photos** de fratries et individuelles ont été effectuées le 14 novembre. Les photos de classe se feront en avril ou en mai. La pochette sera environ de 10 euros. Pour les photos de groupe les tarifs ne sont pas encore définis.
- **Projet des enfants de GS l'année 2013-2014, le tracé d'un circuit vélo** dans la cour de l'école maternelle avait été demandé, validé en Mairie, au conseil municipal. La communauté de communes prendra-t-elle en charge ce projet? ...
- **Questions des parents :**
 - ✓ Pourquoi les parents de l'élémentaire n'ont-ils pas eu de papier pour poser des questions au conseil d'école?

Mme Adeline Jean explique qu'elle n'a pas osé donner les coordonnées des représentants de parents élus sans avoir eu leur autorisation. Les parents élus donnent leur accord pour être contactés avant le conseil d'école.

- ✓ Est-ce que l'APS est fréquentée par une majorité d'élèves? La réponse est oui.
- ✓ Un enfant peut-il venir ponctuellement à l'APS? Sans prévenir à l'avance?

Oui, seulement il faut savoir que les personnes prenant en charge les enfants ont demandé une fiche de renseignements aux parents en début d'année pour les contacter en cas d'urgence. Pour un enfant venant ponctuellement, ils n'ont pas ces renseignements.

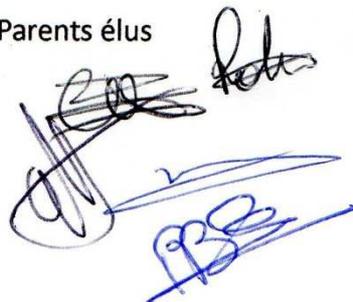
- ✓ Question concernant le personnel : qui intervient lors des activités ? Les parents connaissent Romuald et Nadine mais pas les autres adultes. Relais de la demande auprès du personnel du temps périscolaire. Romuald pourrait communiquer sur l'identité des personnes et le détail des activités.

Remerciements de Mme Boutin pour avoir fait passer les invitations pour l'événement du 23 décembre, spectacle de théâtre. Seuls les CM n'ont pas eu le document. Cela sera fait au plus vite.

Signatures :

Président de la communauté de communes
Parthenay -Gâtine

Parents élus



Directrices



